

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/10/2013

Réception par le Prefet : 07/10/2013

Publication : 11/10/2013



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-9-6-2

Séance du vendredi 4 octobre 2013

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

GERPLAN ET CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE MISE EN OEUVRE D' ACTIONS SUR LES PROGRAMMES C244 C251 ET C751

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2012-6-6-3 du 5 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013 – Cadre de Vie,
- VU le rapport et la délibération n° CG-2012-3-5-3 du Conseil Général 22 juin 2012 relatifs au nouveau mode de versement pour les subventions d'investissement supérieures à 100 000 euros,
- VU la délibération n° CG-2011-5-5-3 du Conseil Général du 7 décembre 2011 portant approbation de la révision à mi parcours des Contrats de territoire de Vie du Sundgau, du Florival-Vignoble-Plaine du Rhin, des Trois Pays, du Piémont Val d'Argent, de Colmar, Fecht et Ried, de la Thur Doller, et de la Région Mulhousienne,
- VU le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne signé le 19 décembre 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- accorde, dans le cadre de la démarche GERPLAN, des subventions aux porteurs des actions présentées dans le tableau annexé ci-joint, pour un montant total de 360 288 €. Les imputations budgétaires sur les programmes C244 et C251 et C751 sont celles précisées dans ce tableau ;
- approuve la convention pour le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 36 000 € jointe en annexe à la présente délibération avec l'exploitant

agricole M. Pascal ADRIAN, pour son projet de création d'un bâtiment de stockage de fourrage et d'élevage et d'autoriser le Président du Conseil Général à la signer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté

Daniel ADRIAN ne participe pas au vote

CONVENTION POUR LE VERSEMENT
D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
au titre de l'année 2013
en faveur de M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA
68440 LANDSER

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321,

Vu le Règlement Financier du Département du Haut Rhin,

Vu la demande de subvention présentée par M. Pascal ADRIAN, en date du 30 août 2013.

Entre,

Le Département du Haut-Rhin (dossier suivi par le Service de l'Environnement et de l'Agriculture), 100 avenue d'Alsace - B.P. 20351 - 68006 Colmar cedex, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par une délibération de la Commission Permanente en date du,

ci-après désigné « Le Département »

d'une part,

Et

M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA - 68440 LANDSER,

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

L'aide pour la construction et l'intégration paysagère d'un bâtiment de stockage de fourrage avec une partie destinée à l'élevage de génisses (en plaine) est une action que le Département a choisi de soutenir dans le cadre du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN).

ARTICLE 1 : Objet

M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA s'engage à construire un bâtiment de stockage de fourrage avec une partie destiné à l'élevage de génisses dans le respect des critères d'intégration paysagère du Département.

Ce projet est éligible à une subvention départementale dans le cadre de la politique GERPLAN précitée.

C'est pourquoi la présente convention a pour objet de déterminer les modalités d'attribution, de versement et de contrôle d'une subvention départementale à M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER pour la réalisation du projet précitée.

I - OBLIGATIONS DE LA COLLECTIVITE

ARTICLE 2 : Subvention d'investissement

Dépense prévisionnelle pour le bâtiment : 130 000,34 € HT

- Plafond GERPLAN : 90 000,00 €

- Taux de subvention du Département du Haut-Rhin : 40 %

- Subvention du Département du Haut-Rhin : 36 000 €

Dans ces conditions, le Département du Haut-Rhin alloue une subvention d'investissement de 36 000 € au maximum, pour la construction d'un bâtiment de stockage de fourrage avec une partie destinée à l'élevage de génisses à M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER.

Le cas échéant, toute modification de la subvention sera concrétisée par la signature d'un avenant.

ARTICLE 3 : Modalités de versement

La subvention sera versée au regard du plan global de paiement fourni par M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER en fin d'opération.

La détermination du montant définitif de la subvention se fait par décision du Président du Conseil Général, sur présentation des factures éligibles produites par le bénéficiaire au service instructeur du Département, à savoir le Service Environnement et Agriculture.

En effet, si le montant des dépenses réelles éligibles attestées par le bénéficiaire pour la réalisation des projets subventionnés est inférieur au montant des dépenses prévisionnelles précitées, la subvention versée par le Département sera automatiquement réduite à due concurrence, par décision du Président du Conseil Général, sans qu'il soit nécessaire de conclure un avenant à la présente convention.

Dans cette hypothèse, le montant définitif de la subvention, tel qu'arrêté dans les conditions précitées par le service instructeur du Département, sera notifié au bénéficiaire par courrier du Président du Conseil Général.

En revanche, si le montant des dépenses réelles éligibles attestées par le bénéficiaire pour la réalisation des projets subventionnés est supérieur au montant des dépenses prévisionnelles

précitées, aucune augmentation du montant de la subvention départementale ne pourra être sollicitée, le montant de cette dernière étant maximal.

Enfin, conformément au règlement financier du Département, la subvention départementale fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération.

Les versements seront effectués par prélèvement sur le programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 20422 du budget départemental.

II - OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 4 : Engagements

M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER s'engage à :

- a) Réaliser l'ouvrage conformément au cahier des charges en vigueur au Département du Haut-Rhin.
- b) Aviser le Département de toute modification concernant ses statuts, ses coordonnées (postales ou bancaires).
- c) Tenir sa comptabilité dans le respect des dispositions légales et réglementaires concernant les organismes privés subventionnés par des fonds publics.

Les modalités de versement et de contrôle de la subvention se feront conformément au règlement financier du Département et le cas échéant, aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics. Ainsi, le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide).

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire l'annuler.

ARTICLE 5 : Communication

M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER s'engage à :

- a) Faire mention du soutien du Département du Haut Rhin dans ses rapports avec les médias et d'apposer sur tous les supports de communication liés au projet subventionnés la mention suivante : « avec le soutien financier du Conseil Général du Haut-Rhin », accompagnée du logotype du Conseil Général du Haut-Rhin
- b) A consulter, pour avis et accord le Service Environnement et Agriculture du Département du Haut-Rhin, préalablement à toute diffusion de documents ou publications lorsque son logotype doit y apparaître.

Par ailleurs, au titre de son droit à l'image, M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER autorise le Département à utiliser, dans le cadre de sa communication au titre du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN), toute photographie, image et reproduction des bâtiments qui font l'objet de la présente subvention départementale, à savoir le bâtiment d'élevage bovin et le bâtiment de stockage de fourrage, étant précisé que cette communication pourra prendre la forme d'article de presse, de diffusion internet, de plaquette d'information, d'affiches, etc....

III - CLAUSES GENERALES

ARTICLE 6 : Durée

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées à l'exécution de la présente convention.

La durée de validité de l'aide à l'investissement est de 3 ans à compter de la date de notification de la subvention.

ARTICLE 7 : Résiliation de la convention

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention sans préavis ni indemnité en cas de non respect par M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER de l'une des clauses exposées ci-dessus dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

La présente convention sera résiliée également de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité notoire.

ARTICLE 8 : Caducité de la convention

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de M. Pascal ADRIAN – Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER.

ARTICLE 9 : Remboursement de la subvention

Dans les cas visés aux articles 7 et 8, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire l'annuler.

ARTICLE 10 : Compétence juridictionnelle

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention relèvera de la compétence du tribunal administratif de Strasbourg.

Fait en deux exemplaires
A, le

Signature du représentant
Monsieur Pascal ADRIAN
Pour la Ferme KLOSTERMEHLA à LANDSER

Le Président du Conseil Général

annexe - dossiers GERPLAN soumis à la CP du 04/10/2013

tdv	EPCI	maître d'ouvrage	intitulé action		dossier progos	montant éligible	taux d'intervention CG	montant subvention GERPLAN	imputation budgétaire	
Piémont Val d'Argent Pays, Welche	CC Vallée de Kaysersberg	CC Vallée de Kaysersberg	Sensibilisation des habitants et des scolaires à l'environnement	F	GPL04053	47 315 €	27%	12 858 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
			Développement du projet manger-fermier	F	GPL04054	2 392 €	50%	1 196 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
	CC Pays de Ribeauvillé	Illhaeusern	Réalisation d'un sentier d'interprétation (étude et mobilier)	I	GPL04039	23 072 €	40%	9 229 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141	
			Ostheim	Réalisation d'un sentier d'interprétation (étude et mobilier)	I	GPL04038	21 577 €	40%	8 631 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
	CC Val d'Argent	CC Val d'Argent	Réalisation des panneaux pédagogiques sur la forêt fantastique (étude et mobilier)	I	GPL04113	4 346 €	40%	1 739 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141	
			Mise en place d'une gestion différenciée	I	GPL04114	3 367 €	20,73%	698 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141	
			Programme de sensibilisation pour les scolaires (2013/2014)	F	GPL04122	11 500 €	50%	5 750 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
		Association Patrimoine paysan de montagne	Acquisition d'un équipement frigorifique	I	GPL04118	3 383 €	40%	1 353 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 20421	
		Sainte Marie aux Mines	Création d'une mare pédagogique	I	GPL04117	2 465 €	40%	986 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
			Chemin d'accès à la ferme de la Graine Johé	I	DRU04099	7 509 €	50%	3 754 €	programme C244 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
	Région mulhousienne	Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)	Association "les Sheds"	Sensibilisation des habitants au jardinage naturel	F	GPL04051	4 810 €	50%	2 405 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 6574
			Lutterbach	Mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts	I	GPL04090	12 375 €	10%	1 238 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)			Sensibilisation et formation des scolaires et du grand public aux enjeux naturels et environnementaux	F	GPL04045	9 749 €	50%	4 875 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
Ungersheim			Création d'un verger école et plantation de haies	I	GPL04095	7 033 €	40%	2 813 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
Battenheim			Réalisation d'un film pédagogique sur le système d'irrigation lié au Quatelbach	F	GPL04077	6 200 €	50%	3 100 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
Wittenheim			Valorisation environnementale de la motte féodale de Wittenheim	I	GPL04126	13 586 €	40%	5 434 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
			Réalisation de 3 sentiers de découverte (1ère tranche) (étude et mobilier)	I	GPL04018	10 000 €	40%	4 000 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141	
Kingersheim		Réhabilitation d'une friche industrielle avec point de vente de produits locaux, restaurant et café-théâtre (les Sheds)	I	GPL03950	400 000 €	40%	160 000 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142		
CC Porte de France Rhin Sud		EARL Sutter à Petit-Landau	Acquisition d'un point de vente automatique de produits fermiers	I	GPL04089	12 625 €	40%	5 050 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 20421	

tdv	EPCI	maître d'ouvrage	intitulé action		dossier progos	montant éligible	taux d'intervention CG	montant subvention GERPLAN	imputation budgétaire	
Thur et Doller	CC Vallée Saint-Amarin	CC Vallée Saint-Amarin	Campagne de communication autour d'une commande groupée d'arbustes	F	GPL04102	1 269 €	50%	635 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
	CC Thann-Cernay	Vieux-Thann	Restauration d'un muret en pierres sèches - 6ème tranche	I	GPL04099	14 900 €	9,68%	1 443 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
		CC Thann-Cernay	CC Thann-Cernay	Réédition d'un guide des bonnes pratiques de l'arboriculture	F	GPL04104	3 996 €	50%	1 998 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
				Réalisation d'un panneau pédagogique autour de la mare à Wattwiller (étude et mobilier)	I	GPL04100	2 753 €	40%	1 101 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
				Promotion des 3 marchés paysans	F	GPL04034	5 114 €	50%	2 557 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
Coimar, Fecht et Ried	CC Vallée de Munster	Wasserbourg	Réalisation d'un sentier de découverte (étude et mobilier)	I	GPL04111	3 126 €	40%	1 250 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141	
		Gunsbach	Réalisation d'un parcours pédagogique de l'eau (travaux)	I	GPL04075	14 473 €	40%	5 789 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
	CC Pays du Ried Brun	CC Pays du Ried Brun	Sensibilisation des habitants et des scolaires à l'environnement	F	GPL04115	3 000 €	50%	1 500 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
Florival Vignoble Plaine du Rhin	CC Région de Guebwiller	Buhl	Restauration d'un muret en pierres sèches chemin du kaiser	I	GPL04062	5 520 €	40%	2 208 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
	CC Centre Haut-Rhin	Meyenheim	Création d'un verger communal	I	GPL04116	2 250 €	40%	900 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
			Création d'une haie à l'entrée du village	I	GPL04120	2 000 €	40%	800 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
		Ensisheim	Communication autour du marché paysan d'Ensisheim	F	GPL04121	3 172 €	50%	1 586 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
Trois Pays	CC Pays de Sierentz	CC Pays de Sierentz	Commande groupée de fruitiers haute tige	I	GPL04059	17 000 €	40%	6 800 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141	
		Association des jardins familiaux de Landser	Achat de matériels pour la fabrication de jus de fruit	I	GPL04088	1 292 €	40%	517 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 20421	
		Pascal ADRIAN (exploitant agricole)	Construction d'un bâtiment de stockage de foin et d'élevage	I	GPL04128	90 000 €	40%	36 000 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 20422	
	CC Porte du Sundgau	Ranspach-le-Haut	Aménagement pédagogique du site du Krottenstuhl	I	GPL04105	19 519 €	30%	5 856 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142	
			Promotion du site pédagogique du Krottenstuhl	F	GPL04094	1 630 €	50%	815 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734	
		CC Porte du Sundgau	Commande groupée de fruitiers haute tige	I	GPL04124	9 750 €	40%	3 900 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141	
Communication autour de la commande groupée de fruitiers			F	GPL04124	1 335 €	50%	668 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734		

tdv	EPCI	maître d'ouvrage	intitulé action	dossier propos	montant éligible	taux d'intervention CG	montant subvention GERPLAN	imputation budgétaire	
Sundgau	CC III et Gersbach	CC III et Gersbach	Intégration paysagère du réservoir d'eau potable à Muespach-le-Haut	I	GPL04082	2 408 €	40%	963 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142
		Ruederbach	Plantation de haies	I	GPL04098	4 190 €	40%	1 676 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142
		Steinsoultz	Réalisation d'un sentier de découverte (travaux)	I	GPL04093	8 280 €	40%	3 312 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142
		Waldighoffen	Création d'un sentier pédagogique le long de l'III (étude et mobilier)	I	GPL04106	16 212 €	40%	6 485 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
		Muespach-le-Haut	Aménagement paysager du calvaire	I	GPL04125	2 034 €	40%	813 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142
	Largue	Pfetterhouse	Création d'un verger	I	GPL04087	2 591 €	40%	1 036 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142
	CC III et Gersbach, Canton de Hirsingue, Largue et Jura Alsacien	CC III et Gersbach	Réalisation d'un guide de plantation des arbres et arbustes locaux	F	GPL04085	5 301 €	50%	2 651 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
	CC Secteur d'Illfurth	CC Secteur d'Illfurth	Animations grand public à l'environnement et au paysage	F	GPL04032	6 451 €	50%	3 225 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
			Sensibilisation des enfants du périscolaire à l'environnement et au paysage	F	GPL04050	3 000 €	50%	1 500 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
			Collecte et recyclage de pneus agricoles	F	GPL04091	7 675 €	40%	3 070 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
			Création d'un verger à Walheim	I	GPL04097	1 825 €	40%	730 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142
			Mise en place d'un plan de gestion différenciée à la piscine de Tagolsheim	I	GPL04092	3 000 €	40%	1 200 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
			Réalisation d'un sentier de découverte (étude et mobilier)	I	GPL04112	29 380 €	40%	11 752 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
	CC Porte d'Alsace	CC Porte d'Alsace	Réalisation d'un sentier pédagogique le long du Soultzbach (étude et mobilier)	I	GPL04107	3 888 €	40%	1 555 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
			Réalisation d'un livret-guide du sentier du Soultzbach	F	GPL04108	6 000 €	50%	3 000 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
			Animations de découverte et de préservation de l'environnement	F	GPL04110	1 500 €	50%	750 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
	CC Jura Alsacien	Oltingue	Réalisation d'un sentier pédagogique (travaux)	I	GPL04083	2 400 €	40%	960 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204142
		CC Jura Alsacien	Elaboration d'un programme d'animations "nature" pour 2014-2015	F	GPL04086	3 355 €	50%	1 678 €	programme C751 chapitre 65 fonction 738 nature 65734
	GAL du Sundgau	Syndicat Mixte pour le Sundgau	Création d'une centrale de réservation internet de caissettes de viande	I	GPL03938	38 880 €		2 500 €	programme C251 chapitre 204 fonction 74 nature 204141
	total							360 288 €	

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL04051	ASSOCIATION LES SHEDS Sensibilisation des habitants au jardinage au naturel Montant subventionnable : 4 810,68 Taux : 50%	2 405,00
GPL04077	BATTENHEIM Réalisation d'un film pédagogique sur le système d'irrigation lié au Quatelbach à Battenheim Montant subventionnable : 6 200,00 Taux : 50%	3 100,00
GPL04110	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE Animations pour la découverte et la préservation de l'environnement Montant subventionnable : 1 500,00 Taux : 50%	750,00
GPL04108	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE Réalisation d'un livret guide du sentier du Soultzbach Montant subventionnable : 6 000,00 Taux : 50%	3 000,00
GPL04123	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU Communication autour d'une commande groupée de fruitiers haute tige Montant subventionnable : 1 335,00 Taux : 50%	668,00
GPL04054	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Développement du projet manger-fermier (tranche2) Montant subventionnable : 2 392,00 Taux : 50%	1 196,00
GPL04053	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Sensibilisation à l'environnement des habitants et des scolaires Montant subventionnable : 47 315,00 Taux : 27%	12 858,00

GPL04102	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Campagne de communication autour d'une commande groupée d'arbustes Montant subventionnable : 1 269,43 Taux : 50%	635,00
GPL04104	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY Réédition d'un guide des bonnes pratiques de l'arboriculture Montant subventionnable : 3 996,00 Taux : 50%	1 998,00
GPL04034	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY Promotion des 3 marchés paysans de Thann-Cernay Montant subventionnable : 5 114,13 Taux : 50%	2 557,00
GPL04086	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE Elaboration d'un programme d'animations "nature" pour 2014-2015 Montant subventionnable : 3 355,00 Taux : 50%	1 678,00
GPL04115	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN Animation et sensibilisation du grand public et des scolaires aux enjeux naturels et environnementaux Montant subventionnable : 3 000,00 Taux : 50%	1 500,00
GPL04091	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Collecte et recyclage de pneus agricoles Montant subventionnable : 7 675,00 Taux : 40%	3 070,00
GPL04050	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Sensibilisation des enfants du périscolaire à l'environnement et au paysage Montant subventionnable : 3 000,00 Taux : 50%	1 500,00
GPL04032	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Cycle d'animations sur l'environnement et les paysages à destination du grand public Montant subventionnable : 6 450,75 Taux : 50%	3 225,00
GPL04122	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Programme de sensibilisation pour les scolaires 2013-2014 Montant subventionnable : 11 500,00 Taux : 50%	5 750,00

GPL04085	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Réalisation d'un guide sur la plantation d'arbres et arbustes locaux Montant subventionnable : 5 301,00 Taux : 50%	2 651,00
GPL04121	ENSISHEIM Opération de communication autour du marché paysan d'Ensisheim Montant subventionnable : 3 172,00 Taux : 50%	1 586,00
GPL04045	MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION Sensibilisation et formation des scolaires et du grand public aux enjeux naturels et environnementaux Montant subventionnable : 9 749,12 Taux : 50%	4 875,00
GPL04094	RANSPACH-LE-HAUT Promotion du site pédagogique du Krottenstuhl Montant subventionnable : 1 630,00 Taux : 50%	815,00

Total	55 817,00
-------	-----------

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL04128	ADRIAN PASCAL Construction et intégration paysagère d'un bâtiment de stockage de fourrage et d'élevage	90 000,00	40%	36 000,00
GPL04118	ASSOCIATION PATRIMOINE PAYSAN DE MONTAGNE - STE MARIE AUX MINES Aide à l'investissement agricole : achat de matériel spécifique	3 383,00	40%	1 353,00
GPL04062	BUHL Restauration d'un muret en pierres sèches sur un chemin viticole (ch. du Kaiser)	5 520,00	40%	2 208,00
GPL04107	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE Création d'un sentier pédagogique le long du Soultzbach	3 887,68	40%	1 555,00
GPL04124	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU Commande groupée de fruitiers haute tige	9 750,00	40%	3 900,00
GPL04100	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY Création d'un panneau pédagogique autour de la mare de la placette impériale à Wattwiller	2 753,48	40%	1 101,00
GPL04059	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ Commande groupée d'arbres fruitiers haute tige	17 000,00	40%	6 800,00
GPL04092	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Mise en place d'un plan de gestion différenciée à la piscine de Tagolsheim	3 000,00	40%	1 200,00
GPL04112	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Réalisation d'un sentier de découverte du Canal	29 380,00	40%	11 752,00
GPL04097	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Création d'un verger sur la commune de Walheim	1 825,00	40%	730,00
GPL04113	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Réalisation de panneaux pédagogiques sur la nature et la forêt fantastique	4 346,34	40%	1 739,00
GPL04114	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Gestion différenciée des espaces verts	3 366,70	20,73%	698,00

GPL04082	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Intégration paysagère du réservoir d'eau potable à Muespach-Le-Haut	2 408,00	40%	963,00
GPL04089	EARL SUTTER FERME NIEDERFELD Acquisition d'un point de vente automatique de produits fermiers	12 625,00	40%	5 050,00
GPL04075	GUNSBACH Réalisation d'un sentier pédagogique de l'eau	14 472,90	40%	5 789,00
GPL04039	ILLHAEUSERN Réalisation d'un sentier d'interprétation à Illhaeusern	23 072,18	40%	9 229,00
GPL04088	JARDINS FAMILIAUX LANDSER Création d'un atelier de jus de fruits par l'association des jardins familiaux de Landser	1 292,00	40%	517,00
GPL03950	KINGERSHEIM Réhabilitation d'une friche industrielle avec point de vente de produits locaux, restaurant et café-théâtre	400 000,00	40%	160 000,00
GPL04090	LUTTERBACH Mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts	12 375,00	10%	1 238,00
GPL04116	MEYENHEIM Création d'un verger communal à Meyenheim	2 250,00	40%	900,00
GPL04120	MEYENHEIM Création d'une haie à l'entrée du village (RD 201)	2 000,00	40%	800,00
GPL04125	MUESPACH-LE-HAUT Aménagement paysager autour du calvaire de Muespach-le-Haut	2 033,65	40%	813,00
GPL04083	OLTINGUE Création d'un sentier pédagogique à Oltingue	2 400,00	40%	960,00
GPL04038	OSTHEIM Réalisation d'un sentier d'interprétation à Ostheim	21 576,68	40%	8 631,00
GPL04087	PFETTERHOUSE Création d'un verger école à Pfetterhouse	2 591,00	40%	1 036,00
GPL04105	RANSPACH-LE-HAUT Aménagement pédagogique du lieu-dit Krottenstuhl Montant du projet : 5 856,00 € Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 7 163,00 €	19 519,00	30%	5 856,00
GPL04098	RUEDERBACH Plantation de haies sur la commune de Ruederbach	4 189,50	40%	1 676,00
GPL04117	SAINTE-MARIE-AUX-MINES Création d'une mare pédagogique	2 464,97	40%	986,00
GPL04093	STEINSOULTZ Réalisation d'un sentier de découverte à Steinsoultz	8 280,00	40%	3 312,00

GPL03938	SYNDICAT MIXTE POUR LE SUNDGAU Coopération du GAL des Pays du Sundgau et de Saint-Louis / Trois Frontières avec le GAL Thur-Doller pour une organisation de la filière viande Montant du projet : 38 879,57 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 724,26 € UNION EUROPEENNE : 17 879,40 €	0,00		2 500,00
GPL04095	UNGERSHEIM Création d'un verger école et plantation de haies sur la commune de Ungersheim	7 033,00	40%	2 813,00
GPL04099	VIEUX-THANN Restauration d'un muret de pierre sèche à Vieux-Thann - 6ème tranche	14 900,00	9,7%	1 443,00
GPL04106	WALDIGHOFFEN Création d'un sentier pédagogique le long de l'Ill	16 211,87	40%	6 485,00
GPL04111	WASSERBOURG Réalisation d'un sentier de découverte à Wasserbourg	3 126,06	40%	1 250,00
GPL04018	WITTENHEIM Réalisation de 3 sentiers de découverte à Wittenheim (1ère tranche)	10 000,00	40%	4 000,00
GPL04126	WITTENHEIM Valorisation environnemetale de la motte féodale de wittenheim avec la création d'un verger et la plantation de vignes et d'arbustes	13 586,00	40%	5 434,00
Total				300 717,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 04 OCTOBRE 2013

**Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04099	SAINTE-MARIE-AUX-MINES Chemin d'accès à la ferme de la Graine Johé	7 509,00	50%	3 754,00
			Total	3 754,00